

Règlement

Conditions pour participer au cours :

Le dossier d'inscription doit être complet.

Le règlement de la cotisation **se fait le jour de l'inscription** par chèque ou en espèces. **Les cotisations versées ne sont pas remboursables**

Le passeport sportif (25 euros) est obligatoire pour toute participation aux manifestations fédérales.

Le certificat médical est Obligatoire pour tous les Nouveaux pratiquants.

Accueil des enfants :

L'accueil des enfants se fait **5 minutes avant le cours**. Les parents doivent les reprendre au plus tard **5 minutes après le cours**.

Les retardataires ne seront pas acceptés.

Attention: le professeur n'ayant plus la responsabilité des enfants **après ces horaires**.

Responsabilité des parents :

Les parents sont responsables de leurs enfants :

- jusqu'à l'arrivée du professeur
- dans les couloirs et vestiaires du dojo (prise en charge du club uniquement sur les tatamis),
- après la fin de la séance d'entraînement.

Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents de **ne pas assister aux cours** (sauf autorisation exceptionnelle du professeur).

Comportement :

Le respect des personnes et du matériel sera exigés de la part de tous les pratiquants. L'attitude du pratiquant pendant l'entraînement reflète son respect envers ses professeurs.

Il est **interdit** de consommer chewing-gums, bonbons et autres nourritures sur le tatamis.

Tenue :

Les pratiquants ne peuvent pénétrer sur le tatamis qu'en Karategi (Kimono). Seul le port d'un **tee-shirt blanc** sous le kimono est **autorisé et obligatoire pour les filles**.

Le pratiquant doit être en parfait état de propreté :

- Pieds et mains propres, ongles courts
- Cheveux long attachés (Barrettes et accessoires **Interdits**)
- Tous les bijoux sont interdits sur les tatamis (montre, bracelets, boucle d'oreilles, bagues....)

Les pratiquants doivent se déplacer dans le dojo en **sandalettes** (claquettes, tongs, chaussons,...).

Compétition :

Pour participer à une compétition deux timbres de licences et un passeport sportif sont nécessaires. Toute inscription s'effectue sur le tableau d'affichage à l'entrée du dojo.

Pour les compétiteurs, des affaires spécifiques sont nécessaires à la pratique :

- des protections pieds et poings rouge et bleu,
- une ceinture bleue, une ceinture rouge,
- protège dent
- protège poitrine pour les filles à partir de Cadette.

Signature (avec la mention Bon pour accord)

Date à

Nom :

Prénom :

PHOTO

Date de Naissance :

Téléphone d'urgence :

Téléphone d'urgence 2 :

E - m a i l :

Sections : Éveil 3 ans Baby 4 ans BABY 5-7 ans Ados 8-12 ans Adulte + 13 ans Body Training

Saison sportive :

Autorisations

Si l'adhérent est mineur Responsable légale :

Monsieur ou Madame _____ père, mère, tuteur légal de l'enfant mentionné si dessus.

Photographie :

- ☐ **J'autorise** que les photos prises lors des manifestations ou cours organisées auquel participe le club et sur lesquelles je Où mon enfant figure puisse être utilisé par le club pour des actions de communication.
- ☐ **Je refuse** que les photos prises lors des manifestations ou cours organisées où auquel participe le club et sur lesquels je où mon enfant figure puisse être utilisé par le club pour des actions de communication.

Premiers secours :

- ☐ **J'autorise** que les représentants du CSM PUTEAUX karaté à prendre toutes les dispositions (premiers soins, appels de secours, hospitalisation) en cas de nécessité.
- ☐ **Je refuse** que les représentants du CSM PUTEAUX karaté à prendre toutes les dispositions (premiers soins, appels de secours, hospitalisation) en cas de nécessité.

Autorisations mineurs :

- ☐ **J'autorise** mon enfant a rentrer seul(e) après le cours de karaté
- ☐ **Je refuse** que mon enfant rentre seul(e) après le cours de karaté.

Signature (avec la mention Bon pour accord)

Date à